

## Lien social et proximité

La question du lien social (c'est à dire les relations et interactions entre individus), des échanges locaux et de la participation des habitants ne se satisfait pas d'une seule analyse sur la base de données statistiques. Il n'existe pas d'échelle de citoyenneté, mais des "marqueurs" peuvent être identifiés, comme le bénévolat associatif, la participation aux élections (pour les personnes de plus de 18 ans et de nationalité française), etc. L'approche de terrain et des enquêtes régulières auprès des habitants et des professionnels peuvent rendre compte de la situation sur un territoire de manière fine.

## Quelles sont les formes

## de lien social ?

### TAUX DE PARTICIPATION ÉLECTORALE

#### Organisme fournisseur et source

\ Mairie ou journaux locaux

#### Population de référence

\ Français de 18 ans et plus  
inscrits sur les listes électorales

#### Échelle

\ Bureau de vote

#### Fréquence d'actualisation

\ À chaque élection

#### NB

\ Ce taux permet une étude comparative,  
au cours d'élections successives.

!!! Trois autres types d'indicateurs de lien social peuvent être mobilisés, mais nécessitent une approche qualitative passant par un recueil d'informations sur le terrain :

- Le nombre d'associations, leur objet et le nombre de membres : ces données sont disponibles au Tribunal (en Alsace-Moselle) et dans les Préfectures (pour le reste du territoire). Cependant, les fichiers ne font pas l'objet d'une mise à jour régulière (notamment pour les structures qui ne fonctionnent plus) et les associations ne sont pas obligées de se déclarer (sauf pour celles faisant une demande de subvention). Le recensement sur le terrain des associations (de quartier, culturelles, sportives, etc.) serait plus fiable.

- Le recensement des activités proposées sur le territoire (fêtes et manifestations interculturelles, loisirs...) : là aussi le recensement de terrain s'impose. Il permet de mesurer le dynamisme des associations, les échanges interculturels et plus globalement la qualité de la vie sociale.

- La participation aux instances de proximité et aux réunions publiques selon l'existence ou non de conseils de quartiers, réunions publiques, etc.

!!! Les enquêtes auprès des habitants, des bénévoles ou des intervenants sur le territoire peuvent permettre de mesurer l'intensité des liens associatifs, la qualité des relations de voisinage ou d'identifier l'existence de réseaux amicaux forts (cf p. 14).

!!! La participation des habitants est posée comme un enjeu des dispositifs de développement social urbain, voire une condition de réussite. Mais les démarches participatives sont multiples et renvoient à des formes et des modalités très différentes : la consultation, la concertation, la cogestion ou codécision... De même, les lieux ou instances dans lesquelles les habitants peuvent "participer" sont très divers. Si les structures institutionnalisées (type conseil de quartier) mobilisent peu de personnes, l'implication dans la vie associative ou l'organisation d'animations donnent une image différente de la volonté d'expression et d'engagement des habitants.

!!! Sherry R. Arnstein (1969) a mis au point une échelle permettant de mesurer et de modéliser le degré de participation des habitants aux projets les concernant :

- Niveau 1 : Manipulation

- Niveau 2 : Éducation

Ces deux premiers niveaux supposent un public passif à qui on fournit des informations pouvant être partiales et partielles.

- Niveau 3 : Information

Le public est informé sur ce qui va se produire, sur ce qui est en train de se produire et sur ce qui s'est déjà produit.

- Niveau 4 : Consultation

Le public a la parole mais n'a aucun pouvoir dans la prise de décision.

- Niveau 5 : Implication

Les opinions du public ont quelques influences mais ce sont encore les détenteurs du pouvoir qui prennent les décisions.

- Niveau 6 : Partenariat

Le public peut commencer à négocier avec les décideurs, incluant un accord sur les rôles, les responsabilités et les niveaux de contrôle.

- Niveau 7 : Délégation de pouvoirs

Délégation partielle des pouvoirs.

- Niveau 8 : Contrôle des citoyens

Délégation totale dans la prise de décision.

■ Mettre en lien avec les équipements publics et les caractéristiques de la population.

### POUR EN SAVOIR PLUS

!!! Zair Kedadouche, *Synthèse du rapport sur la participation des habitants dans les opérations de renouvellement urbain*, Paris, IGAS, avril 2003, 12 p.

!!! Pierre-Yves Cusset, *Centre d'analyse stratégique, Les évolutions du lien social, un état des lieux*, in *Revue Horizons stratégiques*, n° 2, octobre 2006, 16 p.

!!! Oriv, *La Participation des habitants : réflexions et questionnements*, Strasbourg, Oriv, mars 2000, 28 p.

!!! Oriv, *Comprendre les obstacles à la participation citoyenne – Contribution à une autre reconnaissance du citoyen*, Strasbourg, Oriv, décembre 2004, 44 p.

## Lien social et proximité

\\ Il est assez difficile de mesurer quantitativement le lien social (les relations et interactions entre individus) ou l'implication civique (qui va au-delà de la participation électorale) sur un territoire. L'approche qualitative de terrain permettra de renseigner ces questions. Reste à modéliser les résultats afin de pouvoir les comparer dans la durée.

\\ Plusieurs préconisations peuvent être faites afin de créer les conditions de la participation des habitants :

- s'assurer du bon fonctionnement des structures, notamment au niveau de leur politique de communication et de la condition d'exercice du bénévolat ;
- faire prendre conscience aux habitants de leur valeur et de leurs apports à la société, en les sollicitant et en les accompagnant ;
- reconnaître à chaque citoyen un pouvoir d'action, sachant que cette réaffirmation est aujourd'hui d'autant plus importante que la majorité des habitants, en particulier ceux résidant dans des territoires ségrégués, "n'y croient plus".